



Demande de renseignement suite à plainte violence conjugale 13 juin 2024

Par **Vina62**, le 13/05/2025 à 00:05

Suite à une violence conjugale du conjoint l'an dernier en juin 2024, j'ai fait part au conjoint d'appréhender les soins dont il avait besoin (csapa, cmp) avant l'audience qui a eu lieu le 4 avril 2025 pour éventuellement mieux y faire face. Jusqu'à ce jour le conjoint avait arrêté l'alcool et tenait ses soins dans ces organismes comme il a réussi à endiguer ce souci il a fait un retour au domicile depuis le 12 avril 2025 mais voilà que 1 mois jour pour jour celui recommence à boire à outrance, état dépressif, instable émotionnellement et je reviens au point de départ de la situation de l'année précédente. Nous avons un enfant ensemble qui a 9 ans que je me démène à protéger de voir son père dans un état déplorable mais je ne sais comment faire face à l'état dépressif chronique du conjoint du à son mauvais passé qu'il a lui-même vécu plus jeune, le procès aillant déjà eu lieu le conjoint a un suivi obligatoire auprès du SPIP mais il recommence à vouloir déstabiliser la situation de famille qu'elle serait le recours pour y mettre un terme complètement? je ne supporte plus vouloir avoir à faire à de telles situations du père de notre enfant celui-ci se calme un temps regrette pleure veut que je le soutienne mais rien ne s'arrange tout recommence

Par **Marck.ESP**, le 13/05/2025 à 06:35

Bonjour et bienvenue,

La navigation sur le Site suppose l'acceptation par tout Internaute, des conditions générales, "les messages doivent comprendre des formules de politesse".

Merci d'y penser.

Par **jodelariege**, le 13/05/2025 à 09:32

bonjour

la solution est de vous séparer de votre conjoint

d'ailleurs vous dites conjoint: êtes vous mariés ? si oui entamez une procédure de divorce